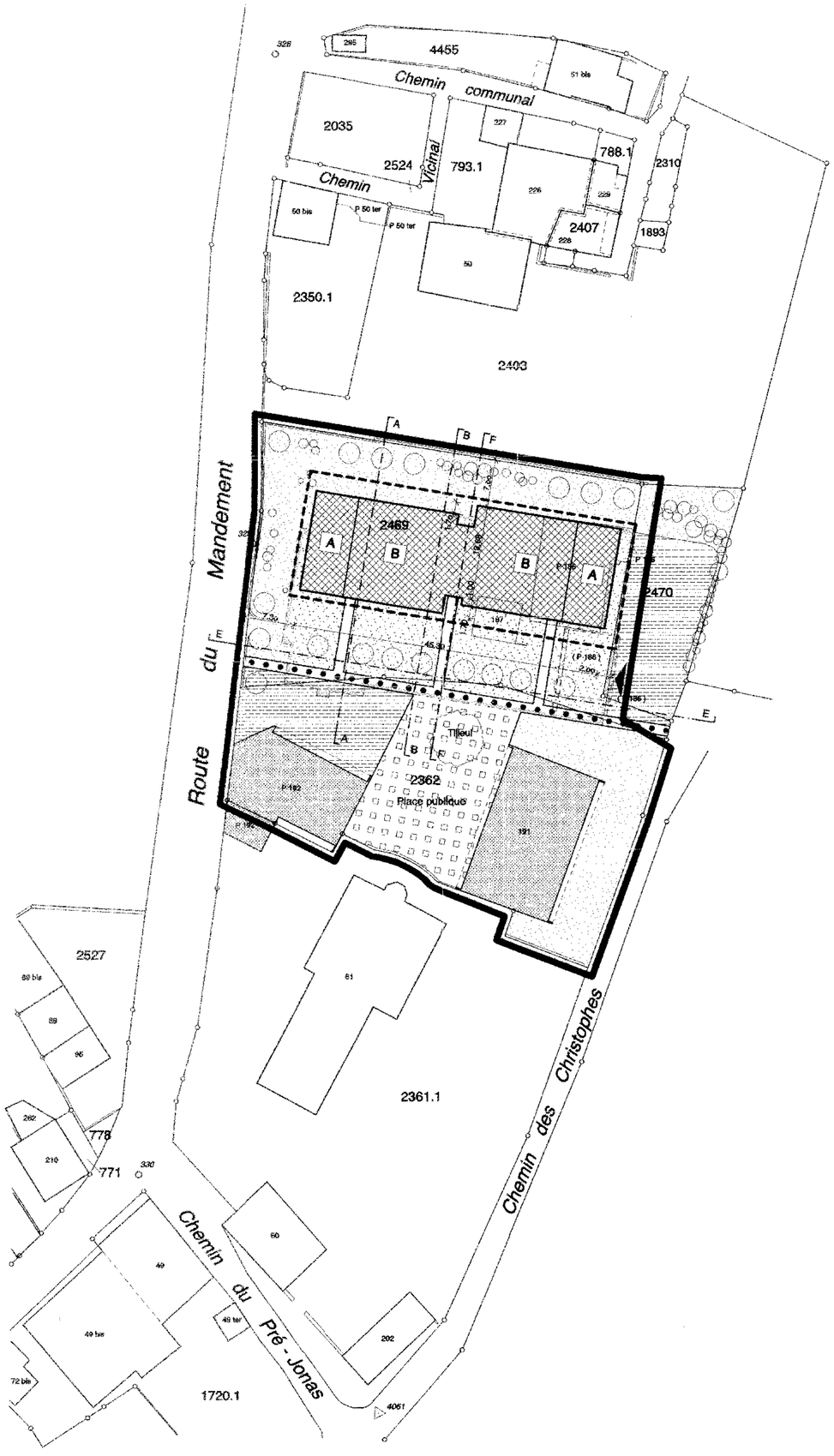


N

0 5 m 10 20 50 m

Coupe A-A

Coupe B-B

Coupe E-E

Coupe F-F

NOTES :

Les véhicules d'intervention peuvent accéder et circuler sur la zone piétonne réalisée sur la dalle de garage ainsi que sur la place prévue.

Les accès devront être conformes à la directive N° 8 de l'inspectorat cantonal du service du feu.

Les aménagements extérieurs figurent à titre indicatif.

LEGENDE :

- Périmètre de validité du plan. DS OPB II
- Constructions projetées : Affectations :
 Rez, premier et combles : Logements.
 A = R+1+Combles habitables
 B = R+1+Galerie non habitable.
- Périmètre d'évolution.
- Constructions projetées en sous-sol :
 -Locaux voirie + feu.
 -Abri P.C.
 -Locaux techniques.
 -Garage : 1 place par logement y.c. les logements existants.
- Bâtiments existants (R+1+ Combles non habitables).
- Passage public à pied.
- Place publique.
- Engazonnement, plantations en pleine terre.
 Engazonnement, plantations sur dalle de garage.
- Aire bitumée (accès véhicules).
- Accès au parking souterrain.
- Végétation existante maintenue.
- Plantations nouvelles.
- Plantations, haie vive de forte densité à créer.

Notes : L'indice d'utilisation du sol est fixé à : IUS = 0,55 max. y compris les bâtiments existants.

COMMUNE DE RUSSIN

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Mairie : 349, route du Mandement. 1281 Russin. Tél. (022) 754. 12. 26

RUSSIN

Feuille Cadastrale N° 15

Parcelles N° 2'362 et 2'469

Plan localisé de quartier

Situé entre la route du Mandement et le chemin des Christophes.

RUSSIN VILLAGE

Adopté par le Conseil d'Etat le : 29 janvier 1997 Visa : Timbre :

Adopté par le Grand Conseil le :

Echelle : 1 / 500	Date : 03.07.96
	Dessin : CV

MODIFICATIONS

Indice	Objets	Date	Dessin
	Modification du périmètre	03.07.96	CV

Code GIREC	
Secteur / Sous-secteur Statistique	Code alphabétique
37 - 00 - 05	RSN
Code Aménagement (Commune / Quartier)	
533	
Archives internes	Plan N° / Indice
7.1	28822
CDU	
711,5	